



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil, ville-centre de l'agglomération, se distingue par la qualité de ses services essentiels, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. En date du 1er janvier 2026*, la population de Longueuil compte 268 546 personnes et celle de l'agglomération 459 212 personnes. Forte de ses 369 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Mécanicienne ou mécanicien

Direction :

Entretien des infrastructures

Service :

Ateliers mécaniques

Catégorie :

Col bleu

Domaine d'emploi :

Manuel et de métier

Salaire :

38,95\$ (période de probation) - 48,69\$ (taux régulier)

Statut type d'engagement :

Temporaire avec possibilité de prolongation selon les remplacements disponibles

Horaire :

36 heures réparties sur 3 ou 4 jours par semaine

Lundi au jeudi de 16h30 à 01h30 ou Vendredi au dimanche de 7h30 à 19h30

Lieu de travail :

777, rue d'Auvergne ou 6355, boul. Maricourt

Concours numéro :

DEI - 2026 - 3

Durée de l'affichage :

Du 2026-07-17 08:00 au 2026-07-30 23:59

Mandat :

Travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des organes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électroniques et électriques (courant continu DC) des véhicules et appareils motorisés mobiles ou stationnaires de la Ville, tels que : souffleurs, resurfaceuses, saleuses, rétrocaveuses, balais mécanique, tracteurs, camions, véhicules d'urgence, compresseurs, génératrices, etc.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. La personne le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Dans l'exercice de son métier qui s'étend généralement aux appareils motorisés de la Ville, la mécanicienne ou le mécanicien doit pouvoir diagnostiquer les causes ordinaires de détraquement lorsque ces dernières ne lui ont pas été préalablement indiquées et effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux mécaniques, hydrauliques, électroniques et électriques (courant continu DC) que comportent la réparation et la mise en bon état de fonctionnement de l'appareil. Une employée ou un employé de rang supérieur surveille les travaux et les vérifie lorsqu'ils sont terminés.

Exigences :

- Savoir lire, écrire, parler le français et posséder le certificat d'études DEP spécialisé en mécanique diesel (transport routier ou engins de chantier) d'une école des métiers de l'équipement motorisé reconnue;
- Quelque expérience en qualité de mécanicien d'appareils motorisés, électriques et hybrides;
- Bonne connaissance des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- Bonne connaissance de la construction et du fonctionnement des appareils motorisés, électriques et hybrides;
- Habiletés à diagnostiquer les causes de détraquement;
- Habiletés à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
- Habiletés à effectuer les travaux selon les règles du métier;
- Habiletés à consulter des catalogues de pièces et à comprendre les manuels d'entretien;
- Habiletés à lire des plans;
- Habiletés à interpréter des fiches techniques des fabricants;
- Habiletés à conduire et/ou opérer différents appareils motorisés;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.

Exigence supplémentaire :

- Détenir la carte PEP (Programme d'entretien préventif de la SAAQ)
 - Réussite du test d'aptitudes physiques
-

IMPORTANT : Seule l'information mentionnée dans votre dossier au moment de l'analyse sera considérée. Nous vous encourageons à déposer votre CV dans votre dossier et détailler toutes vos expériences pertinentes à l'analyse de votre candidature.



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

longueuil.quebec/emplois

longueuil